



RÉ-VIEILLEVIGNONS-NOUS !

Le Journal de la Minorité constructive au sein du Conseil Municipal de Vieillevigne : Ensemble Construisons Vieillevigne

BONNE ANNÉE 2024



SOUTENONS NOS AGRICULTEURS

Chères Vieillevignaises, Chers Vieillevignois, c'est avec chaleur et sincérité que l'équipe minoritaire, au sein du Conseil Municipal de Vieillevigne, vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !

Vous avez sûrement remarqué que le texte écrit sur la photo en une de ce journal n°8 est à l'envers. Il ne s'agit pas là d'une erreur mais d'un acte volontaire exprimant notre manière de soutenir nos agriculteurs Vieillevignois.

ÉCOUTONS NOS AGRICULTEURS

Le monde agricole commençait à retrouver une certaine stabilité, notamment grâce à loi Egalim votée en 2018, puis renforcée en 2021, se traduisant par une rémunération plus juste pour les agriculteurs.

Certains avaient fait le pari du circuit court et d'autres bénéficiaient enfin d'un équilibre plus serein entre industriels et grande distribution. Et puis le 24 février 2022, la guerre éclata en Europe, rabattant toutes les cartes commerciales. L'inflation pointa le bout de son nez pour désormais

s'installer durablement.

Le Gouvernement actuel annonce une augmentation le 1^{er} février 2024 du prix de notre facture d'électricité de 10% alors que la France est le plus gros producteur d'Europe (+15% en 2023), et ce, grâce au redémarrage de ses centrales nucléaires qui étaient en maintenance en 2022.

Le coût de production de l'électricité a donc baissé mais son prix de vente va augmenter à cause de l'augmentation des taxes.

LA DOUBLE PEINE

Si le coût de l'énergie augmente pour les particuliers, il va aussi augmenter pour les entreprises. Attendons-nous donc à payer encore plus cher en 2024 nos produits de consommation français car ils vont coûter plus cher à produire.

Il en va malheureusement de même au niveau local où l'équipe de Nely Sorin fait passer des hausses abyssales aux Vieillevignois : +112% en 10 ans de la taxe foncière, +24% du prix des repas dans nos deux

cantines scolaires pour une nourriture industrielle en liaison froide, +32% du prix du car de ramassage scolaire, +51% en seulement trois ans de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères alors que les habitants trient de mieux en mieux leurs déchets.

A ce propos saviez-vous que nos entreprises n'ont plus le droit d'accéder aux déchetteries depuis le 1^{er} juillet 2023 alors qu'elles payent de nombreuses taxes ?

Sans compter sur une nouvelle taxe : celle sur les mobilités qui va être financée, entre autres, par les entreprises Vieillevignaises à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le coût de location des salles municipales, à ses propres habitants, a lui grimpé de 10% en seulement trois ans.

Etc. etc. etc. etc.

Coluche disait « serrez-vous la ceinture encore cinq ans, après vous serez habitués ! ». A Vieillevigne ce sera un an de purgatoire en plus car un mandat de maire dure six ans.

Nos agriculteurs ont raison « on marche vraiment sur la tête ! » ■

DOSSIER À LA UNE : ON MARCHE SUR LA TÊTE !



Hugo Giraudineau, Sylvain Moulet et Maxence Mulot devant un des 9 panneaux retournés

Depuis deux mois, à Albi, Gaillac, Castres, Mazamet... tous les panneaux signalétiques d'entrée d'agglomération de ces villes et communes du département du Tarn ont été retournés.

Ce mouvement national a été lancé par des agriculteurs du Sud-Ouest en colère. Le phénomène a aussi été recensé à 650 kms de là, dans un petit village d'irréductibles... Vieillevignois ! Mais que s'est-il donc passé ?

LE MYSTÈRE DES PANNEAUX RETOURNÉS RÉSOLUS

C'est en arrivant à l'entrée de la commune, sur la Départementale 753, un matin d'hiver, que nous croisons deux jeunes munis d'une clé plate en train de s'affairer sur le panneau d'entrée de la commune au pied du cimetière !

Mais que font-ils ? Et qui sont-ils ?

Nous nous arrêtons et engageons la conversation. Ces jeunes nous expliquent qu'ils sont agriculteurs à Vieillevigne et qu'ils retournent les panneaux d'entrée d'agglomération car la « la France marche sur la tête ! ».

En agissant ainsi, ils entendent critiquer la politique d'Emmanuel Macron et de son gouvernement en matière d'agriculture de manière pacifiste, « sans emmerder les Français et en l'occurrence les Vieillevignois » nous disent-ils.

L'initiative est née d'une action conjointe entre la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et le syndicat professionnel des Jeunes Agriculteurs (JA) desquels ils partagent les valeurs.

Ces deux agriculteurs Vieillevignois nous expliquent que leur profession ne peut plus faire face à l'augmentation des taxes et des charges dans tous les domaines.

Selon eux l'Etat français leur impose de trop nombreuses normes alors que les agriculteurs des autres pays européens, eux, n'y sont pas soumis. « C'est de la concurrence déloyale » nous expliquent-ils. Maxence et Hugo ne se cachent pas et assument leurs revendications. Ils assurent que « la

France a une belle agriculture mais que le Gouvernement français est en train de la sacrifier au nom de l'Europe ».

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Tous deux travaillent comme ouvrier agricole dans deux fermes différentes de Vieillevigne ; Maxence est à L'Essart et Hugo au Barbin. Un jour, ils aimeraient bien s'installer et prendre des parts dans une ferme. L'idéal serait de profiter du départ en retraite d'un de leurs collègues.

En France, 166 000 exploitants agricoles seront partis à la retraite d'ici dix ans, soit plus d'un tiers d'entre eux, selon les chiffres de l'Etat.

Afin de transmettre l'exploitation agricole aux jeunes plus facilement, il serait nécessaire de mettre en place des outils fiscaux. « Ca nous permettrait de s'installer sans avoir de surcoût » s'exclament-ils.

Parce que leur action est noble, il est de notre devoir et de notre responsabilité d'élus municipaux de soutenir nos agriculteurs.



Souvent réduite au silence, aujourd'hui bâillonnée par le vacarme médiatique, la voix des populations rurales cherche sa voie : sous l'enfermement des normes européennes en tout genre, derrière l'abandon silencieusement construit des responsables politiques.

1) MAIS QUI DONC VA SOIGNER LES SOIGNANTS ?

Aujourd'hui, le constat est effarant : à Montaigu, l'hôpital le plus proche de Vieillevigne, les services d'urgences ne sont plus ouverts le week-end et fermes à 21 heures en semaine, les maternités ferment les unes après les autres, nos médecins partent et leurs patientèles doivent faire de nombreux kilomètres pour espérer trouver un nouveau médecin traitant.

Attirer de nouveaux professionnels dans nos campagnes est un défi quotidien pour nos élus.

Cependant, notre maire et son équipe n'ont pas pris la mesure de la problématique. En ne se préoccupant pas de la situation déjà critique (le docteur Jourdan n'a toujours pas été remplacé), les Vieillevignois doivent se débrouiller seuls.

Nationalement aussi, le problème est pris à la légère : fermeture de lits, hausse de 1€50 du prix de la consultation chez un généraliste, situation précaire dans nos EHPAD et hôpitaux...

Les conditions de travail dans les hôpitaux sont devenues telles que des milliers de postes d'infirmiers, de médecins restent vacants. Les services de psychiatrie sont devenus une honte pour notre pays, et les soignants ne se reconnaissent plus dans leur vocation. Alors que le 2 janvier dernier, une patiente décède dans la file d'attente du CHU de Nantes, l'Etat ne prend toujours pas les mesures nécessaires au bon fonctionnement de notre système de santé.

Enfin, la désignation de Catherine Vautrin n'arrange pas la situation. En sus de ses déboires judiciaires (mise en examen dans l'affaire dite « des pénalités de Nicolas Sarkozy »), elle hérite d'un triple ministère : Travail,

Solidarités et Santé. On peut donc craindre que les problèmes liés au système de soin ne soient plus une priorité pour le gouvernement

« **On marche sur la tête** » en matière de santé dans ce pays.

La promesse de « 32 milliards d'investissement » dans la santé annoncée le 13 janvier à Dijon par le nouveau Premier Ministre est peut-être un pas vers le changement annoncé ou bien encore un énième effet d'annonce.

Ce qui est sûr c'est que les élus doivent réellement se concentrer sur ce problème.

2) MAIS QUI DONC VA ENSEIGNER AUX ENSEIGNANTS ?

S'il y a un autre domaine qui demande une attention vigilante, c'est l'éducation.

Là encore, la situation semble chaotique : fermeture de deux classes en deux ans à l'école publique de Vieillevigne. La municipalité ne semble pas s'intéresser de nouveau à ce problème. Or, il s'agit bien de sujet au cœur de nos vies de citoyens.

Au-delà du manque d'élèves dans les classes, le métier d'enseignant n'attire plus. En effet, la violence à laquelle sont soumis les professeurs augmente chaque année. Par exemple, à Gorges, un professeur de collège a reçu une pierre pendant qu'il enseignait. Un autre exemple : enseigner les mouvements artistiques tels que la Renaissance ne devrait pas entraîner des menaces de mort.

Pour pallier à ce problème, l'Etat a trouvé la solution : le contractuel. Un contractuel est un « professeur » ne disposant pas du concours, donc qui n'est pas formé, qui enseigne à nos enfants. Dès lors, toute personne détentriche d'une licence ou même d'un bac +2 peut prétendre à ce métier.

S'indigner de la place de l'enseignement français dans le classement PISA* (26^{ème}) paraît alors bien ridicule : il n'est pas étonnant de constater les lacunes des élèves si tout le monde peut devenir professeur.

Pour conclure sur ces nombreuses

aberrations, le changement semblait avoir été insufflé par la nomination, le 20 juillet 2023, de Gabriel Attal au ministère de l'Éducation nationale. Ses prises de décisions fortes ont été saluées par le corps enseignant. Mais le remaniement ministériel du 9 janvier a changé la donne.

Désormais, le ministère de l'Éducation sera lié à celui des sports et des Jeux Olympiques de 2024. Dès lors, dans cette année olympique, comment un budget comme celui de l'éducation peut-il être lié à celui des JO ? « **On marche sur la tête !** ».

3) MAIS QUI DONC VA JUGER LES JUGES ?

Il y a environ deux mois, un jeune homme en plein refus d'obtempérer traîne sur plusieurs dizaines de mètres avec son véhicule le policier qui tentait de l'intercepter.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Le délinquant écopa de 35 heures de travail d'intérêt général, sans sursis ! En juin 2023 le maire de Vertou (personne dépositaire de l'autorité publique) était bousculé, par deux gens du voyage, jusqu'à en tomber par terre.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Le duo a écopé d'une amende de 800 € ! « **On marche sur la tête !** ».

Ces affaires soulèvent des questions légitimes sur la gestion de notre justice : mais qui donc va juger ces juges laxistes ?

Avec un taux de récidive de 31% dans les 12 mois suivant la sortie de prison, il est indéniable qu'il existe un problème systémique. Cependant, la baisse significative des peines à l'encontre des délinquants est difficilement justifiable. Plus inquiétant encore, cela semble légitimer la violence dirigée contre les représentants de l'Etat qui se dévouent sans réserve pour protéger la population.

Il est impératif que le législateur prenne en compte les réalités du terrain et construise un avenir plus sûr pour nous et nos enfants ■

*Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves

RENCONTRE AVEC UNE FAMILLE UKRAINIENNE RÉFUGIÉE À VIEILLEVIGNE



Déjà deux ans que la guerre en Ukraine a débuté et qu'elle a jeté sur les routes de l'exode un Ukrainien sur cinq. Ils seraient plus de huit millions à avoir quitté leur patrie pour un autre pays d'Europe, d'après les Nations Unies. La moitié d'entre eux se sont mis sous la protection de l'Union Européenne, et certains ont trouvé refuge en France et... à Vieillevigne.

C'est accompagné d'une interprète que nous allons vous raconter le changement de vie radical de cette touchante famille ukrainienne nouvellement installée à Vieillevigne.

Anna Duchenko a 69 ans. Elle est la mamie de 5 petits-enfants et la maman de 3 enfants. Il y a à peine un an, elle habitait une petite commune proche de Zhytomyr (ville grande comme Nantes), à 140 km à l'ouest de la capitale ukrainienne, Kiev, avec son mari.

Malgré son âge avancé, elle travaillait encore, car en Ukraine les retraites sont maigres (60 euros par mois). Sa fille Marina était femme de ménage dans une grande entreprise.

Le mari de Marina était quant à lui tailleur de pierres dans une entreprise située à quelques kilomètres de leur domicile.

Leurs cinq enfants (Lisa, Galina, Svetlana, Julia et Danil) vivaient une scolarité tranquille à l'image de notre jeunesse française.

PARTIR POUR VIVRE

Le 24 février 2022, tout bascule. La Russie envahit l'Ukraine. Ils entendent les bombes tomber à quelques kilomètres de leur maison. « Là bas on ne dormait plus : soit on faisait des cauchemars soit on partait se réfugier en catastrophe dans des abris, et ce, sans compter le froid lié aux nombreuses coupures de courant » raconte Anna.

Le grand-père décide alors de mettre en sécurité une partie de la famille : en priorité les enfants, les femmes et son fils Piotr (50 ans), car il est le chef d'une famille nombreuse (au-delà de trois enfants, les hommes sont exemptés de guerre... pour l'instant).

Il décide alors de les envoyer en France et plus précisément dans la région Marseillaise. « Car c'est la seule ville de l'hexagone qu'on connaissait.

En effet, durant des années l'Etat ukrainien nous y a envoyés plusieurs fois pour se faire soigner suite à l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl. On y habite pas très loin » explique Anna.

Le départ est planifié pour début décembre 2022. Contre de l'argent, un homme sera chargé de les emmener dans le sud de la France mais le parcours ne se déroulera pas comme prévu. Au bout de

plusieurs jours de route, ils se retrouvent laissés pour compte dans la région nantaise. Leur première démarche sera d'aller à la préfecture pour se signaler et se faire « enregistrer ».

RÉFUGIÉS À VIEILLEVIGNE

C'est dans un second temps que l'association d'aide au logement, Saint-Benoît-Labre, trouvera deux logements mitoyens pouvant recevoir une aussi grande famille. Et ce sera... à Vieillevigne, square Jean Gastineau.

La famille tient à s'intégrer rapidement. Pour cela les adultes travaillent tous les jours dans l'entreprise de maraîchage Océane à Pont-Saint-Martin. Ils y ramassent tomates et salades au tarif du SMIC.

Le week-end est consacré à suivre, plus longtemps que quotidiennement, les informations ukrainiennes à la télévision et à prendre des nouvelles de ceux restés au pays.

La grand-mère est fière de nous dire qu'elle paye les factures liées au logement, car « elle ne veut pas rester à rien faire et profiter de l'aide sociale française ». Elle se sent très redevable envers la France et est consciente de la chance qu'elle a d'être ici.

« Je me plais beaucoup à Vieillevigne. C'est bien plus calme qu'au quartier Château de Rezé où nous avons habité quelques jours chez un habitant. Mais c'était trop petit pour une aussi grande famille que la nôtre, surtout pour lui » plaisante t'elle.

Sa petite fille, Lisa, (6 ans) va à l'école Paul Emile Victor. Elle parle déjà très bien le français.

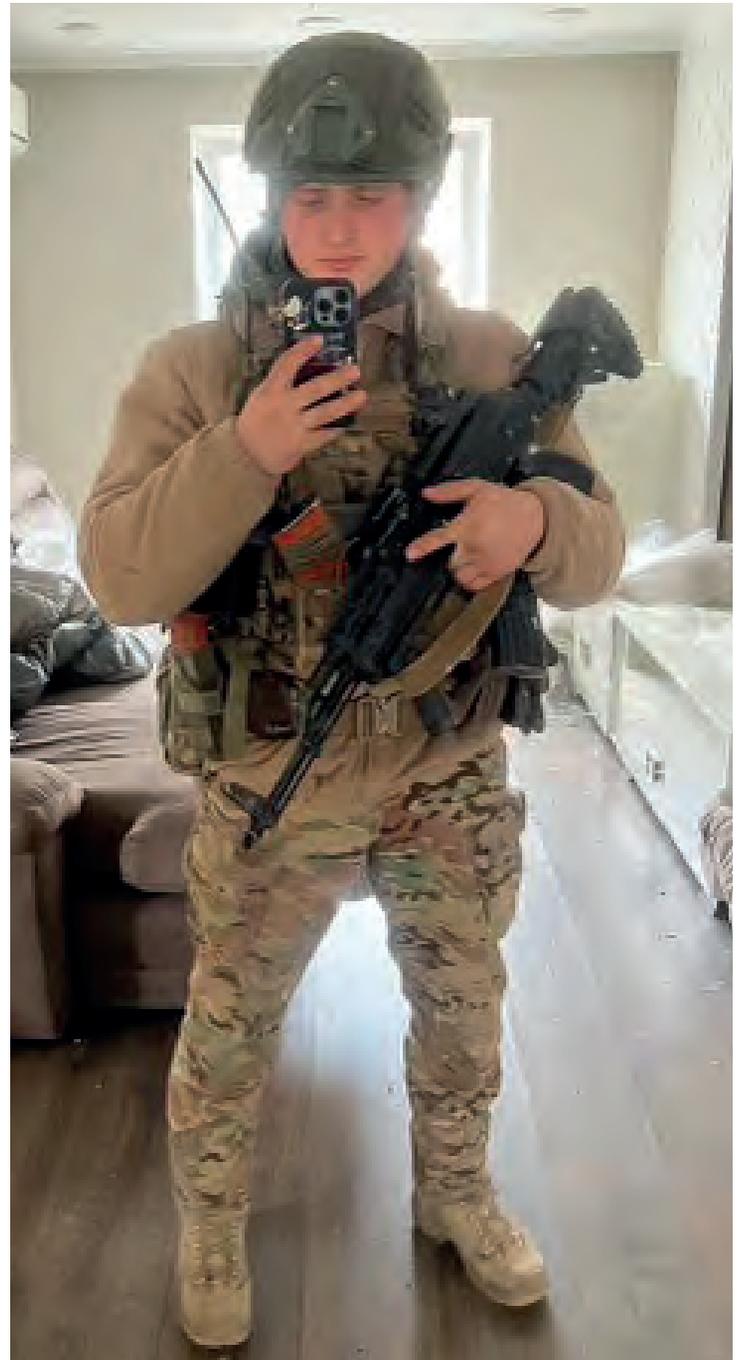
Son grand frère Danil (15 ans), lui, va au collège Andrée Chedid à Aigrefeuille. Depuis la fenêtre de sa chambre, il entend les joueurs de football de l'ASVP taper dans le ballon. Il aimerait bien jouer avec eux, comme au bon vieux temps d'avant la guerre, mais il a encore trop de difficultés à comprendre et s'exprimer dans la langue de Molière.

Toute la famille prend des cours de français afin de pouvoir mieux





Anna, en bas à gauche, accompagnée de ses enfants et petits-enfants dans le couloir de leur logement Vieillevignois



Sergueï, petit-fils d'Anna, 21 ans, resté au pays pour défendre sa patrie.

Anna nous expliquera que comme l'Etat ukrainien n'était pas préparé à une guerre aussi soudaine alors son petit-fils, tout comme beaucoup de civils, a dû acheter sa tenue de combat sur le site internet... Amazon.

s'intégrer dans la société française mais ils trouvent la langue très dure.

UN NOËL LOIN DES LEURS

Cette année ils vivront leur deuxième Noël loin d'une partie de la famille. Le mari d'Anna (71 ans) est resté en Ukraine pour soutenir ses trois fils partis combattre l'armée russe. Elle nous raconte que comme l'un d'eux était passionné de drone alors l'armée ukrainienne l'a réquisitionné pour en piloter. Il a pour rôle d'espionner l'ennemi avec ses engins volants.

Ses deux frères, eux, ont été formés au maniement des armes et ont été envoyés au front.

Son petit-fils Alexandr « a été blessé à la tête mais par miracle il s'en est sorti. Il est reparti au combat dès sa sortie de l'hôpital » soupire Anna.

Alors que nous discutons, Marina, la quarantaine, apprend par téléphone que sa maison ukrainienne a été

soufflée par un missile russe. Il n'en resterait plus rien. Le morale est au plus bas.

Par pudeur, nous les quittons en leur souhaitant tout de même un joyeux Noël ■

L'HISTOIRE DU VILLAGE DE LA PILOTIÈRE

La Pilotière est un des 106 villages que compte notre commune de Vieillevigne. Il est situé près de la route qui conduit à Saint-Philbert-de-Bouaine, en Vendée. Dans ce village, les vieux bâtiments encore existants ainsi que les traces de douves indiquent qu'il s'agit d'un très ancien domaine. L'endroit étant composé de parcelles humides voire marécageuses, il est très vraisemblable que la demeure primitive fut construite sur un ensemble de pilotis afin de se préserver des attaques des différents envahisseurs.



Vers 1420, sous le règne du duc de Bretagne Jean V de Montfort, on renforça le système de défense en élevant quelques tours, non plus au milieu de l'étang, mais sur les bords des douves enserrant ce refuge fortifié.

Des travaux importants eurent lieu vers 1554 afin d'aménager et protéger le manoir. On créa un parc paysager, clos de murs, d'environ d'un hectare. Cette nouvelle reconstruction est le type de demeure d'un gentilhomme campagnard tenant le milieu entre le château et les métairies. Malheureusement les tours défensives disparurent au début du 17^{ème} siècle. La route, partant du village du Moulin conduisait, et conduit toujours, à La Pilotière.

Lorsqu'après avoir franchi le pont-levis, on entrait dans la cour centrale de la gentilhommière par l'imposant porche d'entrée situé au centre des bâtiments de servitude.

Le logis d'habitation et le parc arboré se trouvaient côté sud-ouest.



Au début du 18^{ème} siècle, on nota la présence d'une chapelle à La Pilotière. Plusieurs baptêmes et mariages y furent célébrés au cours de ce siècle.

LA GÉNÉRATION DE LESCORE

Le plus ancien propriétaire connu à La Pilotière est Jean de Lescorche qui y demeurait dans les années 1319.

Ensuite on trouva Guillaume de Lescorche, Jeune noble placé en service auprès d'un seigneur pour faire l'apprentissage de la chevalerie, sire de La Pilotière qui épousa vers 1370, Béatrice Lucas. Ils eurent un fils : Jean de Lescorche Seigneur de La Pilotière, marié en 1403 avec Catherine Rondeau.

LA GÉNÉRATION HERVÉ

Il faudra attendre plusieurs années



avant d'établir les seigneurs de La Pilotière.

En 1449, Mathurin Hervé apparaît. Le fils Jean Hervé, marié en 1483 avec Anne Grimault lui succéda. Puis Jacques Hervé, époux de Jeanne Beusmond. Il mourut en 1538. Ils eurent un fils unique, Bonaventure Hervé qui mourut sans descendance vers 1570. Les biens de Bonaventure retournèrent donc à son oncle Martin Hervé. Ce dernier est mort très âgé laissant deux filles : Jeanne Hervé morte sans postérité également vers 1557 et Anne Hervé qui héritera de tous les biens de La Pilotière et deviendra donc dame de La Pilotière. Mariée en 1553 avec Louis Tourtereau. Ce couple y fit d'importants travaux de restauration.

LA GÉNÉRATION CHARBONNEAU

Leur fille Jeanne Tourtereau épousa en 1574 Marin Charbonneau et eurent deux enfants. Le partage des biens eu lieu en 1604. C'est Louis Charbonneau, seigneur de l'Echasserie, qui héritera de La Pilotière. Marié avec Catherine de Plouer, leur fortune fût importante. Louis Charbonneau a été blessé mortellement en 1622 en Vendée du côté de Mareuil dans un combat contre le parti protestant. Il fût inhumé dans l'église de La Bruffière.

Gabriel Charbonneau Seigneur de l'Echasserie et de La Pilotière était encore jeune lorsqu'il hérita de son père. Il épousa en 1626 Françoise de Cadoran. Gabriel Charbonneau prit part aux agitations de la Fronde. La noblesse était mécontente de la taxe imposée sur les nouveaux nobles. Il ne s'était pas contenté de protester. Il fut condamné à voir couper à hauteur d'homme les arbres de décoration qui ornaient le château de La Pilotière mais il évita le même sort aux arbres de sa seconde demeure à l'Echasserie à La Bruffière.

Le fils Alexis Charbonneau (1642-1708) marié à Gabrielle Brigitte d'Escoubeau hérita de La Pilotière qu'ils utilisaient comme résidence secondaire car la

principale se situait à Montaigu, où ils eurent deux enfants. C'est à Alexis Gabriel, né en 1672, marié à Legé en 1701 avec Françoise Renée Goupilleau qui devînt le Seigneur de La Pilotière. Son épouse, riche héritière, avait apporté à son mari de nombreuses métairies. De leur mariage sont nés quatre enfants dont Alexis Gabriel.

Alexis Gabriel Charbonneau, Seigneur de La Pilotière, né en 1703, a épousé en 1739 à La Bruffière Anne Henriette Servanteau. Ils eurent trois enfants dont Charles qui suit. Ils partageaient leur temps entre Montaigu et La Pilotière.

A cette époque, les habitants du village du Pâtis à Vieillevigne, ont honoré une curieuse redevance : ils devaient apporter, sur une charrette attelée de gros bœufs, un nid de rouge-gorge, au Seigneur de La Pilotière « qui leur paya en retour un bon coup à boire ». Charles Marie Gabriel Charbonneau, né en 1741 fut le dernier Seigneur de La Pilotière. Il était chevau-léger de la garde ordinaire du roi. En 1768, il avait épousé Marie Henriette de Ghaisne de Bourmont. Au moment de la Révolution, en 1792, il prit le chemin de l'émigration. Il débarqua à Quiberon avec son fils Charles Henry, né en 1772. Le père, Charles Marie Gabriel trouva la mort en combattant l'armée républicaine à Auray le 16 juillet 1795. Le fils, Charles, fait prisonnier, a été fusillé fin juillet 1795.

LA PILOTIERE APRÈS LA RÉVOLUTION

Par suite de l'exode de Charles Marie Gabriel Charbonneau le domaine de La Pilotière et les métairies en dépendant furent donc séquestrés par la Nation en 1793 et passeront en d'autres mains.

Le château de La Pilotière, son pourpris et les métairies sur place furent adjugés le 16 juin 1798 à Jean Baptiste Pierron époux de Marie Françoise

Chauveau. Un partage général eut lieu le 10 mars 1827 entre les trois enfants Pierron qui demeuraient à La Pilotière. Le château revint en dernier lieu à Bonne Pierron qui avait épousé en 1833 Mathurin Riguideau, employé de l'Octroi à Nantes. Ils eurent une fille Ernestine (1835-1905) mariée avec Hippolyte Leroux, magistrat, décédé à La Pilotière le 15 août 1893. Ce sont eux qui ont fait reconstruire le château. De leur union sont nées deux filles : Fanny et Claire.

Claire Emilie Leroux épousa à Nantes le 23 avril 1887 Romain Gaëtan Debray, capitaine d'infanterie. Ils eurent un fils : Gaëtan Debray. Des échanges de famille permettront au fils Gaëtan de devenir propriétaire de la totalité de La Pilotière. Ils avaient une passion favorite : la chasse. Tous les murs intérieurs du château étaient garnis de trophées de chasse.

Gaëtan Debray, né à Nantes en 1888 épousa à Paris le 24 juillet 1944 Jeanne Bricchet. Ils eurent deux enfants : Simone épouse du docteur Nicaud et Michel, qui se partageront le domaine de La Pilotière.

Extrait par Joseph Charruau, de l'article de Pierre Parois paru dans le Marcheton n°4 (janvier 2006) de l'Association Généalogique des Marches Vieillevignoises ■



RETOUR SUR LA MARCHÉ BLANCHE EN HOMMAGE À GRÉGORY



Dans le dernier journal « Ré-Vieillevigons-Nous ! » nous lançons un appel à tous les habitants pour qu'ils se retrouvent le 5 novembre 2023 afin de rendre hommage à ce jeune Vieilleviginois de 14 ans parti trop vite suite à un accident de scooter provoqué par un chauffard fortement alcoolisé.

Cette manifestation, organisée par l'association Tous unis pour Grégory, a réuni plus 400 personnes dans les rues de la commune. On y reconnaissait ses copains de l'ASVP Football, ses amis du collège Villebois Mareuil et bien sûr sa famille mais aussi des inconnus extrêmement touchés par ce drame.

Il était également possible de marcher en portant un tee-shirt blanc sur lequel était inscrit « JE SUIS GRÉGORY ». 149 tee-shirts ont été imprimés par l'IMPRIMERIE 2000. Les bénéficiaires, soit 1 490 euros, ont été reversés à une association de lutte contre la délinquance routière.

La famille de Grégory, l'association Tous unis pour Grégory, et Ensemble Construisons Vieillevigne remercient tous les Vieilleviginois, tous les amis de Grégory, le club de football ASVP pour leur soutien et ce moment de solidarité.

Aujourd'hui ses parents et sa petite soeur continuent de se battre pour que justice soit faite, pour Grégory.

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE ASSOCIATION, RÉAGIR À NOS ARTICLES OU TOUT SIMPLEMENT DISCUTER ALORS N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER :

- SYLVAIN MOULET : 06 60 32 87 85
- JOËL PHELIPPON : 06 62 99 72 45
- ANDRÉ LEBRETON : 06 09 63 05 64
- MARIE-REINE LANGLOIS : 06 31 70 25 98

ou par e-mail à : contact@EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  **ET**  **: ENSEMBLE CONSTRUISONS VIEILLEVIGNE**